

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 36 (1999)
Heft: 1397

Artikel: Lille, Roubaix
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014773>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

'est pas un vain mot

spécifiques et dix traitent plutôt de problèmes généraux, tels que la mobilité à l'intérieur de la ville, les difficultés rencontrées par la jeunesse, etc.

Deuxième étape, la conférence de consensus. Chaque sujet dégagé par les Ateliers du futur est alors pris en charge par une quinzaine de personnes, représentant les associations d'intérêts particuliers. Objectif: assurer un accord minimal de tous les milieux concernés, accord relayé ensuite dans l'ensemble de la classe politique et dans la population. Quatre cents personnes se sont donc réunies pendant quatre soirées de quatre heures afin de trouver des solutions concrètes aux propositions élaborées dans les ateliers. La classe politique n'est pas conviée aux réunions, l'exercice voulant privilégier la voix des citoyens plutôt que celle des politiciens. Après dix-sept mois de travail,

les groupes ont transmis ainsi au gouvernement vingt-cinq rapports contenant des projets concrets et réalisables.

Troisième et dernière phase: l'appropriation des projets par l'administration. Celle-ci avait mandat d'effectuer des études de faisabilité, mais avec des paramètres définis au préalable, dont le coût ne faisait pas partie. Enfin, en juin 1999, l'administration a rendu ses travaux, pour les transmettre au gouvernement qui a maintenant trois mois pour organiser le rythme des réalisations.

Des résistances certes, mais beaucoup de conviction

Le projet du canton de Bâle-ville est novateur en Suisse. L'état catastrophique des finances du canton a incité les autorités à l'imagination plutôt

qu'à la crispation. Et pourtant les résistances furent très fortes de la part des députés d'abord qui accordèrent du bout des lèvres le million nécessaire au financement du projet, de la part des associations et des milieux économiques d'autre part, qui jugeaient l'exercice inutile; de la part de l'administration enfin qui n'entendait pas se laisser envahir par des projets dont elle n'était pas l'auteur. Mais le processus s'est maintenu malgré les résistances et ceci pour deux raisons. Le gouvernement s'est engagé devant le Grand Conseil et la population à mener la démarche à terme. Durant tout l'exercice, il l'a soutenue, convaincu de sa nécessité et de son efficacité. De plus, l'exercice s'est déroulé rapidement, évitant le risque d'un enlèvement des idées, des énergies et des budgets. Enfin, et c'est à ça que se mesure le succès de la démarche, Werkstadt Basel a débouché sur deux cents projets concrets, que le gouvernement s'est engagé à réaliser dans les cinq ans. Les futurs aménagements urbains ou sociaux ne grèveront pas les finances du canton. Ils ont permis par contre de structurer les besoins, de donner priorité aux demandes des habitants eux-mêmes. gs

À lire sur le sujet, les articles parus dans DP 1346 et 1393.

Lille, Roubaix

IL Y A quelques années, *L'Express* dressa le palmarès des villes françaises les plus agréables à habiter. Lille était en tête sur le thème de la démocratie participative.

Pierre Mauroy, en bon socialiste, a tenté, à son arrivée à la mairie de Lille, de cimenter une véritable communauté urbaine à Lille et dans l'agglomération lilloise. Il faut dire qu'en France, le pouvoir législatif se limite presque uniquement à l'approbation du budget une fois par année, tant l'exécutif est omnipotent. Une répartition des pouvoirs qui inciterait d'ailleurs certains municipaux suisses à demander l'asile politique à la France...

Mauroy, avec un souci certainement sincère de démocratiser la vie politique, a alors créé des conseils de quartier, afin de donner consistance aux associations actives de la ville. Les conseils de quartier se réunissent une fois par mois. Il n'y a pas d'élections, mais une sorte de cooptation molle, animée par un élu du conseil municipal désigné par la mairie. Jean Steinauer, journaliste, a passé dix ans à Lille. La démocratie «citoyenne» lilloise le laisse un peu sceptique. Les droits et la marge de manœuvre des comités de quartier sont limités, et la différence

entre l'animation sociale et la démocratie participative est faible. Plus «citoyens» sont les comités de quartier de la ville de Roubaix, située dans l'arrondissement de Lille. Les comités de quartier sont nés il y a vingt ans dans la foulée des luttes urbaines – une épopée de référence en France qui témoigne du combat des habitants des quartiers pour préserver leur environnement. Les comités de quartier ont des moyens financiers assurés par un fonds de participation des habitants, une permanence, ils sont organisés en une fédération interquartiers. Ils ont aujourd'hui signé une Charte de la démocratie participative avec la mairie. En préambule: «la démocratie se fonde sur la reconnaissance de tous les acteurs de la Ville dans le respect de leur diversité, et de l'identité de chacun, et dans la mise en commun de leurs ressources et de leurs potentialités pour contribuer à l'élaboration d'un projet collectif pour Roubaix.»

Suivent onze articles qui vont de la reconnaissance des comités de quartier comme interlocuteurs primordiaux de la Ville, à l'organisation d'une démarche civique, en passant par l'amélioration de l'information et de la formation à la démarche participative.

Les projets bâlois

DEUX CENTS PROJETS ont été adoptés par les conférences de consensus, par l'administration et le gouvernement. Certains de ces projets seront financés en partenariat avec des organismes ou des fondations privés. Parmi ces projets, citons la création de secrétariats de quartier, qui permet d'éviter les labyrinthes administratifs, de rassembler et de répondre aux questions de la population. L'aménagement conséquent des rives et des quartiers au bord du Rhin, la création et/ou rénovation de 5000 appartements par l'octroi de subventions, l'amélioration des transports publics et de l'attractivité des places publiques.

Pour plus de renseignements, voir: <http://www.ckomedia.org/werkstadt-basel>